

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي
UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA
UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

SOMMET QUADRIpartite DE LA COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST, DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE, DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS ET DE LA COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE SOUS LES AUSPICES DE L'UNION AFRICAINE

MARDI 27 JUIN 2023

LUANDA (RÉPUBLIQUE D'ANGOLA)

SOMMET QUADRIpartite/1/2023

COMMUNIQUÉ



COMMUNIQUÉ

À l'invitation du Président de la Commission de l'Union Africaine, **S.E. Moussa Faki Mahamat**, et présidé par **S.E. Azali Assoumani**, Président de l'Union des Comores et Président de l'Union africaine, le Sommet quadripartite sur la coordination et l'harmonisation des initiatives de paix dans l'est de la République démocratique du Congo, regroupant la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ainsi que les pays concernés, à savoir la République démocratique du Congo et la République du Rwanda, avec la participation de l'Organisation des Nations unies (ONU), s'est tenu le 27 juin 2023 à Luanda (République d'Angola).

Ont participé au sommet quadripartite : **S.E. João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola, Champion de l'UA pour la paix et la réconciliation en Afrique et Président de la CIRGL, **S.E. Félix-Antone Tshisekedi Tshilombo**, Président de la République démocratique du Congo, **S.E. Évariste Ndayishimiye**, Président de la République du Burundi, Président de la CAE et du Cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC, ainsi que Champion de l'UA pour la jeunesse, la paix et la sécurité en Afrique, **S.E. Ali Bongo Ondimba**, Président de la République gabonaise et Président de la CEEAC, **S. E. Dr. Emmerson Dambudzo Mnangagwa**, Président de la République du Zimbabwe et Président du Conseil de paix et de sécurité pour le mois de juin 2023, **S.E. Dr. Nangolo Mbumba**, Vice-président de la République de Namibie, représentant le Président de la République de Namibie et Président de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la SADC, et **l'Honorable Vincent Biruta**, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Rwanda, représentant **S.E. Paul Kagame**, Président de la République du Rwanda, et **S.E. Uhuru Kenyatta**, ancien Président de la République du Kenya et Facilitateur du processus de Nairobi dirigé par la CAE.

Ont également pris part au Sommet : l'Ambassadeur Dr. Peter Mutuku Mathuki, Secrétaire général de la CAE, l'Ambassadeur Gilberto da Piedade Verissimo, l'Ambassadeur Joao Samuel Caholo, Secrétaire exécutif de la CIRGL, l'Ambassadeur Elias Magosi, Secrétaire exécutif de la SADC, et M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général des auprès de l'UA et Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'UA, représentant le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres.

Le Sommet a entendu une communication sur les initiatives de paix des membres de la Quadripartite par le biais des Communautés économiques régionales et du Mécanisme régional (CER/MR) dans l'est de la RDC, sur les progrès accomplis en matière de paix, de sécurité et de stabilité, ainsi que sur les mesures prises pour remédier à la situation humanitaire.



À cet égard, le Sommet quadripartite :

1. **Prend note** du rapport des ministres de la Quadripartite sur la coordination et l'harmonisation des initiatives régionales en matière de restauration de la paix et de la sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo et **approuve** les recommandations qui y sont formulées ;
2. **Salue** les progrès accomplis jusque-là dans les domaines politique, militaire, humanitaire et socio-économique par les différentes parties prenantes en vue de relever les défis auxquels l'est de la RDC est confronté et **félicite** les CER/MR pour leurs efforts inlassables ;
3. **Adresse ses vives félicitations** à S.E. Félix Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo et à S.E. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, pour leurs engagements en faveur du règlement pacifique du conflit par le dialogue et la médiation sous la facilitation de S.E. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, Champion de l'UA pour la paix et la réconciliation et Président de la CIRGL ;
4. **Prend note** des progrès réalisés par la CAE et, **à cet égard, salue** les efforts déployés par S.E. Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, Président de la CAE et Président du Cadre pour la sécurité, la paix et la coopération pour la RDC et la région, Champion de l'UA pour la jeunesse, la paix et la sécurité en Afrique, et S.E. Uhuru Kenyatta, ancien Président de la République du Kenya et Facilitateur du processus de Nairobi dirigé par la CAE, et **félicite** la Force régionale de la CAE pour le rétablissement de la paix et de la stabilité dans l'est de la RDC ;
5. **Salue** l'engagement de la CEEAC à coopérer pleinement avec les autres organisations régionales sur les initiatives politiques, diplomatiques et sécuritaires en vue de la pacification et de la stabilisation de l'est de la RDC ;
6. **Salue en outre** les efforts de la CAE, de la CEEAC, de la CIRGL et de la SADC qui ont reconnu la nécessité d'une approche harmonisée et coordonnée sous l'égide de l'Union africaine pour faire face aux différentes menaces qui pèsent sur la sécurité de la région des Grands Lacs et les encourage à renforcer davantage leur coopération et à intensifier leurs efforts en matière de sécurité collective ; **à cet égard, félicite** la SADC, en particulier, pour son initiative appelant à l'harmonisation et à la coordination accrues de toutes les initiatives et de tous les efforts politiques et diplomatiques en faveur de la paix et de la sécurité dans l'est de la RDC ;
7. **Se déclare préoccupé** par l'insécurité et la situation humanitaire qui règnent en RDC, exacerbées par les activités criminelles des groupes armés et terroristes ; **à cet égard, exige** le retrait immédiat et sans condition de tous les groupes armés, en particulier le M23, les ADF et les FDLR, **note** le non-respect, par le M23, de l'obligation de se retirer des territoires occupés,



comme le prévoit la Feuille de route de Luanda du 23 novembre 2022, et **appelle** à la mise en place de couloirs humanitaires pour faciliter l'aide humanitaire ;

8. **Se félicite** des progrès accomplis dans la préparation des sites de pré-cantonnement et de cantonnement pour le désarmement du M23, et **souligne** la nécessité de poursuivre la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation, réintégration et stabilisation communautaire (DDRC-S) pour les ex-combattants ;

9. **Souligne** la nécessité de restaurer l'autorité de l'État dans les zones occupées de l'est de la RDC afin de créer un environnement favorable au retour des réfugiés et des déplacés internes et de permettre la tenue d'élections pacifiques dans ces zones ;

10. **Dans ce contexte, adopte** le « Cadre conjoint de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et des Nations unies (NU) pour la coordination et l'harmonisation des initiatives de paix dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) sous les auspices de l'UA », qui vise à promouvoir la cohérence des initiatives existantes de la Quadripartite en matière de paix conformément aux décisions et instruments pertinents, et est assorti d'une répartition claire des responsabilités et d'un calendrier convenus ;

11. **Approuve** la mise en place d'un « Groupe de travail de coordination à plusieurs niveaux » composé de représentants de la RDC et du Rwanda, de l'UA, des Présidents de la CAE, de la CIRGL, de la SADC et de la CEEAC, ainsi de l'Organisation des Nations unies, avec un accent particulier sur les dimensions politiques, diplomatiques, militaires, humanitaires et socio-économiques, afin de faciliter l'échange continu d'informations pour promouvoir la cohérence, **et demande** que la coordination du Groupe de travail soit assurée sous les auspices de l'UA ;

12. **Demande** aux membres de la Quadripartite de mettre pleinement en œuvre le Cadre conjoint pour la coordination et l'harmonisation et de faire rapport au Conseil de paix et de sécurité de l'UA tous les trimestres, ainsi qu'à d'autres réunions statutaires de l'UA ;

13. **Réitère** les décisions, mécanismes et initiatives de paix antérieurs des CER/MR concernés sur la situation dans l'est de la RDC comme fondement du Cadre conjoint et **souligne** la nécessité d'une approche coordonnée et concertée pour en assurer la mise en œuvre intégrale et efficace ;



14. **Demande en outre** à la Commission de l'UA de convoquer une réunion des chefs d'état-major des membres de la Quadripartite en vue de coordonner les déploiements existants et planifiés dans l'est de la RDC et ce, en accord avec le Gouvernement de la RDC ;
15. **Souligne** l'importance cruciale d'un échange en temps opportuns et de consultations entre la Commission de l'Union africaine, l'Organisation des Nations unies et les organismes régionaux en ce qui concerne les initiatives visant à rétablir la paix et la stabilité dans l'est de la RDC et dans la région ;
16. **Réaffirme** le rôle central de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération et de son mécanisme de gouvernance pour la coordination et l'échange d'informations afin d'assurer la paix et la sécurité dans l'est de la RDC et dans la région et **appelle à** sa mise en œuvre intégrale par les signataires et les garants ;
17. **Note** avec préoccupation le manque de financement prévisible, adéquat et durable pour les initiatives de paix dans l'est de la RDC, et **par conséquent, demande** à la Commission de l'UA, en coordination avec les membres de la Quadripartite, de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre efficace et effective du Cadre conjoint pour la coordination et l'harmonisation, tel qu'adopté par la Plateforme quadripartite ;
18. **Salue** la signature de l'accord de subvention de 2 millions de dollars E.-U. entre l'UA et la CAE en vue de faciliter les opérations de la Force régionale de la CAE et **félicite** les Républiques d'Angola et du Sénégal pour leur soutien financier à hauteur d'un million d'euros chacune au Processus de Nairobi dirigé par la CAE ;
19. **Se félicite** également de l'annonce, par la République gabonaise, d'une contribution de 500 000 dollars E.-U. aux efforts de paix dans l'est de la RDC, et **appelle** les autres États membres de l'UA à apporter volontairement leurs contributions financières aux processus de paix en Afrique ;
20. **Salue en outre** les efforts louables déployés par les Forces armées de la RDC (FARDC), la Force régionale de la CAE et la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en vue d'éradiquer toutes les forces négatives opérant dans la région, **rend hommage** à tous les hommes et femmes, y compris les civils, qui ont consenti le sacrifice suprême dans l'est de la RDC, et **présente ses condoléances** à leurs familles et à leurs pays, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés ;



21. **Exprime sa gratitude** à la République d'Angola, par l'intermédiaire de S.E. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, pour avoir accueilli avec succès le premier Sommet quadripartite ;

22. **Décide** d'institutionnaliser le Sommet quadripartite en tant que plateforme de coordination, d'harmonisation et de consultations de haut niveau sur la situation dans l'est de la RDC ; **à cet égard, attend avec intérêt** la tenue du deuxième Sommet quadripartite et **se félicite** de l'offre de la République du Burundi d'accueillir le deuxième Sommet quadripartite à Bujumbura (Burundi).

Adopté ce jour 27 juin 2023 à Luanda (Angola)

